



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion durable des espaces urbains et ruraux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion durable des espaces urbains et ruraux. 2014, Université d'Artois. hceres-02038405

**HAL Id: hceres-02038405**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038405>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion durable des espaces urbains  
et ruraux

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague E

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion durable des espaces urbains et ruraux

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1 Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n° S3LP150007770

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université d'Artois et lycée agro-environnemental de Tilloy-lès-Mofflaines
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : En cours de finalisation avec Biotope France.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion durable des espaces urbains et ruraux*, ouverte en 2011, vise à former des professionnels (coordonnateur gestionnaire d'espaces verts, chargé de mission en gestion des espaces verts, chef de service, chargé d'aménagement, technicien...) qui auront la charge d'établir des diagnostics territoriaux (écologiques, socioéconomiques et historiques du patrimoine paysage), de mettre en œuvre des politiques paysagères, d'établir des médiations entre acteurs territoriaux, de faire l'interface entre divers métiers et ce dans le cadre de l'agenda 21, dans une région marquée par un important héritage industriel et une forte empreinte urbaine.

L'accès privilégié à cette formation se fait à partir de la deuxième année de licence (L2) de Sciences humaines et sociales du pôle d'Arras et de la L2 Sciences de la vie du pôle de Lens. Les titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) sont également des candidats potentiels (en particulier ou aussi...) issus du lycée agro-environnemental local, partenaire essentiel de cette formation.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est unique dans le Nord-Pas de Calais. Son programme pédagogique, d'une grande richesse, est très cohérent dans ses contenus et dans l'articulation entre les différentes unités d'enseignement (UE) (complémentaires tout en étant chacune indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble, et dans une revendication pluridisciplinaire enrichissante). Sept UE composent le programme : Découverte et mise à niveau, Paysages ruraux, urbanisés et péri-urbains, Théories et outils de l'aménagement, Méthodes et diagnostic paysager, Projet tuteuré, soit 460 heures pour le semestre 5. Puis, deux UE au semestre 6 : Conception de plans, Communication-médiation, management (110 heures) et un stage, dit long, de 12 semaines complètent l'offre de formation. L'ensemble est fermement structuré sur l'intégration et l'alternance entre cours théoriques, terrain, mises en situation pour aboutir sur une autonomie progressive de l'étudiant. La visée pédagogique restant l'adéquation « formation théorique/terrain » pour une meilleure appréhension des problématiques du champ considéré, elle privilégie par ailleurs la constitution de promotions favorisant l'interconnaissance des étudiants (et celui d'une prise en compte des diversités de niveaux ou de culture) afin d'œuvrer à la transmission d'un fonctionnement intra-groupe dont le résultat en termes de constitution pourra se répéter au niveau du futur groupe professionnel. On notera également la place importante laissée aux stages : outre le stage de 12 semaines, le programme propose deux autres stages successifs : un stage d'intégration dès le 1<sup>er</sup> semestre (1 semaine) pour de premières mises en situation, puis un stage dans le cadre du projet tuteuré en alternance hebdomadaire. Ce projet tuteuré permet ainsi la constitution de groupes de travail restreints (4/5 participants) pour une élaboration commune de rapports et de leurs soutenances.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de Lille 1 et de l'université d'Artois (au nombre assez limité de 5, compte tenu des contenus théoriques couverts), d'enseignants du lycée agro-environnemental partenaire (6). S'y adjoignent 17 professionnels issus du public ou du privé, et du secteur associatif dont les qualifications sont variées (architecte paysagiste, chargé de mission CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), directrice d'agence (Biotope), chargé de mission *Ingénierie écologique*, responsables services mairie, conducteur de travaux, graphistes...), pour une participation de 205 heures sur 570 heures au total (36 %). La responsable de la formation est une Professeure des Universités qualifiée en 23<sup>ème</sup> section (Géographie physique, humaine, économique et régionale) ; elle est accompagnée d'un responsable au niveau du lycée. Les professionnels témoignent d'une participation pédagogique importante dans le suivi des étudiants et dans l'évolution de la maquette : volume horaire, contenus d'enseignement et ils coordonnent avec leurs collègues universitaires les différentes formes de stages. Le comité de pilotage, composé de différents enseignants se réunit une fois par an. Une commission semestrielle d'évaluation des enseignements a vocation à évoluer vers un conseil de perfectionnement. En outre, la formation proposée en formation continue, ne dit rien sur la possibilité de recevoir des personnes sur des plans de formation, ou sur un possible accompagnement en validation des acquis de l'expérience (VAE). Cela pourrait sans doute être amélioré en élargissant les partenariats avec le monde professionnel concerné.

En termes d'insertion, la formation est récente et ne peut pas faire pas l'objet de commentaires suffisamment pertinents sur une courte période. On ne dispose pas d'enquête du responsable de formation et donc de chiffres sur l'insertion professionnelle pour les diplômés de 2012, ce qui est tout de même regrettable. Il est cependant indiqué dans l'autoévaluation, qu'une faible proportion d'étudiants a poursuivi en Master *Développement du territoire, aménagement et environnement* (DTAE) de l'Université d'Artois : 3/13 en 2012, 1/15 en 2013, ce qui sera à surveiller. Par ailleurs, les sorties vers l'emploi s'orienteraient vers des contrats à durée déterminée (CDD) et des débouchés incertains. On note enfin une attractivité intéressante de la formation, en augmentation depuis sa création : 23/33/34 candidatures pour un recrutement de 18 étudiants chacune des années précédentes.

- Points forts :

- Une structuration pédagogique de grande qualité.
- Une attractivité intéressante localement et s'ouvrant au territoire national.
- Une diversité enrichissante des formateurs et des disciplines étudiées.

- Points faibles :

- L'absence de partenariat avec d'éventuels employeurs.
- Des débouchés incertains compte tenu des contraintes financières dans le domaine considéré.
- Un trop petit nombre d'enseignants-chercheurs compte tenu de l'ensemble des dimensions théoriques traitées.



- Recommandations pour l'établissement :

La LP *Gestion durable des espaces urbains et ruraux* est d'une grande qualité du point de vue de sa structuration pédagogique et montre un dynamisme certain dans son fonctionnement, tout-à-fait en accord avec le développement des préoccupations contemporaines de développement durable. Toutefois, elle pourrait offrir plus de possibilités en termes de recrutement et permettre de développer des partenariats plus importants afin de tisser des réseaux utiles en termes d'insertion professionnelle. La création d'un conseil de perfectionnement devrait aider à élargir des partenariats renforcés. Il conviendrait enfin de veiller au suivi de l'insertion et à endiguer les poursuites d'études, en s'appuyant sur des indicateurs de suivi analysés en conseil de perfectionnement.



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LICENCE PROFESSIONNELLE

Demande N° : S3LP150007770

Intitulé : Aménagement du Paysage

Cette réponse à l'avis des experts apporte des éléments complémentaires sur les principales observations formulées dans le rapport d'évaluation de l'AERES.

1- La mise en place d'un **Conseil de perfectionnement** à l'échelle de la Licence (licence générale et licence pro) est en cours. Le choix d'échelle est lié d'une part aux petits effectifs tant d'encadrant-e-s que d'étudiant-e-s qui imposent des choix en termes d'agglomération d'échelle, et d'autre part, à la volonté d'articuler pleinement la Licence générale et la Licence pro, au sein d'un parcours de formation professionnalisant possible pour les étudiant-e-s.

2- Le développement de **partenariats** dans la double perspective de favoriser les débouchés professionnels pour les étudiant-e-s, mais aussi dans l'idée de trouver des terrains d'application pour la formation (stages, cours), est actuellement à l'étude. Les conventions devraient être signées avant la rentrée prochaine (2014). En accord avec la direction du LEGTA, nous avons privilégié des partenaires bien implantés localement et, pour certains, dotés en plus d'une envergure nationale, afin d'accompagner l'extension de l'aire de recrutement de la formation au territoire national ; nous avons aussi choisi la diversification des structures.

Les partenaires pré-sentis et/ou contactés sont :

- Biotope : bureau d'étude national avec forte implantation locale, dont la directrice d'agence Nord pas de Calais est intervenant dans la LP depuis son ouverture.
- Grande communauté d'agglomération : CAU (Arras) ou CALL (Lens-Liévin) ou la CUD (Dunkerque – Grande Synthe).
- PNR : Scarpe-Escaut ou Avesnois ou Caps et Marais d'Opale.
- Syndicat professionnel agréé : La Freudon (qui a été un des soutiens de la LP, au moment de son lancement)
- Une association : CPIE Villes de l'Artois (dont l'un des responsables est intervenant pro dans la LP) ou Cité Nature (Arras).
- Une entreprise de paysagisme : Jardins de Séricourt (dont le fondateur est intervenant pro dans la LP) ou Domaine de Chamarande (Essonne).

3- L'**entrée des étudiant-e-s de LP en Master1** de géographie (UA) est bien sûr un point délicat pour une formation courte professionnalisante. Celle-ci est cependant limitée et précisément contrôlée par les enseignants du département. Soulignons qu'elle est la conséquence de l'ambition pédagogique de la LP relevée par les experts et le fait d'étudiant-e-s atypiques, en nombre restreint. A la faveur de leur passage en LP ceux-ci découvrent l'importance de la réflexion et de la réflexivité dans/sur la pratique, ainsi que leurs propres qualités réflexives. Le développement de ces capacités en appui sur leur savoir-pratique et de terrain fait systématiquement d'eux d'excellent-e-s étudiant-e-s de Master, *i.e.* leaders de leur promotion de Master. Ainsi, refuser l'entrée en LP de ces quelques étudiant-e-s serait non seulement contreproductif pour nos formations, mais aussi dommageable pour le développement intellectuel et professionnel de ces quelques très bon-ne-s étudiant-e-s.

4- La mise en adéquation de la dimension théorique du contenu pédagogique de la formation et du **nombre d'Enseignants Chercheurs** intervenant dans celle-ci est un sujet plus



délicat, puisqu'il renvoie au sous-encadrement important de notre département de géographie. Comme indiqué dans la fiche AERES, le traitement de ce problème dépend de la politique de recrutement de l'université. Notons qu'un nouveau MCF de géographie sera recruté à la rentrée 2014.

Le Président,

